



CR de l'Assemblée Générale du collège Guilhermy 13 septembre 2022

Nombre de **présents** : 32 personnes

Le support de présentation est joint à ce CR.

Début: 18h15

Ordre du jour

1. Présentation de la FCPE

- 2. Présentation des différentes commissions
- 3. Adhésions
- 4. Choix de section
- 5. Election du bureau
- 6. Liste de candidats au CA
- 7. Agenda
- 8. Projets sur l'année 2022/23 et projet profession de foi
- 9. Questions

Intervention de Madame CORNIOU (Principale) :

Contente de la **mobilisation**, qui correspond à 1/17^e des élèves du collège. Elle a rappelé le rôle et l'importance des fédérations de parents dans la vie et dans la construction de l'établissement.

Elle nous a prévenu sur les **lourdeurs administratives** qu'impliquent l'ouverture d'un collège, les choses avancent lentement. Elle est bien consciente que tout n'est pas au rendez-vous, mais Guilhermy n'est pas un cas unique, les manques en AESH se ressentent dans tous les établissements en ce début d'année, elle ne baisse pas les bras pour autant.

Elle reste **ouverte pour échanger** sur bons nombres de sujets, faire progresser, avancer. L'objectif commun des équipes du collège et des parents restent l'épanouissement de tous les enfants. Les parents peuvent faire des demandes ou remonter des points problématiques au niveau du rectorat.

Elle a relevé une difficulté: les enfants sont rattachés à **3 communes** (Toulouse, Cugnaux, Tournefeuille), elle est apolitique. Pour elle, les projets sont menés pour tous les élèves, pas pour un professeur ou pour une classe ou pour une commune. Sa volonté est d'aller dans chaque ville pour faire des sorties pédagogiques et ainsi profiter de tous les atouts des communes., et le but est de tourner sur les différentes communes. Elle ne veut pas de cloisonnement ou de segmentation liée aux communes. Actuellement les 6^e et 5e sont inscrits auprès du CD (Conseil Départemental) pour des sorties cinéma sur les 3 communes.



Evolution depuis les deux réunions de rentrée :

- +0,5 ETP (emploi temps plein) d'AED → ce qui fait un total de **4 AED** (Assistant d'éducation), ce qui permet d'avoir 5 personnes le jeudi et vendredi pour ouvrir le plateau sportif le midi, et ainsi permettre aux élèves de s'occuper le midi.
- Le documentaliste est arrivé. Il a pu récupérer la moitié du fond documentaire de Bellefontaine, il va maintenant falloir tout scanner et enregistrer donc ça va prendre un petit peu de temps. La priorité est d'ouvrir entre 12h-14h même si les ouvrages ne sont pas disponibles à l'emprunt. Budget de 3 k€ pour le fond documentaire, il veut sonder les élèves sur leurs envies avant de lancer les achats;
- La principale a fait une demande pour un **service civique** pour aider à classer les documents et également pour l'informatique afin d'aider les familles, pour le moment la demande a été faite sur le site du rectorat, pour le moment pas de candidat, donc si nous connaissons quelqu'un, ne pas hésiter à revenir vers elle.
- Proposition d'une parent d'élèves de créer des sessions en soirée avec parents pour couvrir, enregistrer les livres. Toutefois la fermeture du collège est problématique car la principale n'est pas logée sur place (il n'y a plus de logement de fonction, donc la principale n'est pas logée sur place, donc compliqué à organiser, max 20h). (L'agent d'accueil est le seul personnel logé sur place). Ils feront surement appel également à des élèves sérieux en études pour aider le documentaliste dans son travail de classement. La principale prend en compte nos réflexions et reviendra vers nous au moment opportun.

Concernant les dons de livres de la part de parents, la principale doit encore se renseigner pour savoir si cela est possible.

• **Effectif** toujours de **430 élèves**. Les signalements d'enfants absents viennent d'être remontés au rectorat. Il reste une quinzaine d'enfants dont la principale n'a pas de nouvelle.

Pour les professeurs,

- o EPS normalement trouvé aujourd'hui,
- Prof d'histoire/géo: problème d'heures en trop car en reconversion --> n'a que 15 h de cours (vs 18h), ces heures en trop ont été redistribuées à une autre professeur
- o Manque toujours Techno (4,5 h) comme dans de nombreux autres établissements
- Arts plastiques (7h).
- 1 professeur absent : Madame Gamin (professeur de français) en arrêt probablement jusqu'à la Toussaint, demande de remplacement fait.

Emploi du temps : ils vont être refaits :

- Semaines A et B vont être inversées pour être conforme au national; il y aura 2 semaines B pour repartir comme il faut.
- o Tous les cours d'1h30 vont être remis sur 1h et 2h.
- Elle va essayer de mettre l'allemand, l'espagnol et le latin en début ou fin de journée, mais cela sera impossible pour toutes les classes.
- Il y aura toujours des heures d'études.
- Pour les élèves ayant une trop grosse pause le midi, il pourrait être possible de rentrer chez eux (externe ponctuel). Pour cela, il faudra un mot dans le « cahier de liaison » à présenter dès la 1^{re} heure de cours à la vie scolaire ou via un mail envoyé à la vie scolaire. La cantine sera



- toutefois facturée même en cas d'absence. Les conditions de sortie seront reconfirmées par la principale.
- La principale n'acceptera aucun changement d'emploi du temps le jour même (déplacement de cours demandé par les élèves).
- Si **communication**, venir le matin avec le cahier de liaison dès la 1^{re}heure pour fournir les infos au collège (pas cantine, sortie plus tôt, ...). Ou mail envoyé à la vie scolaire pour justifier absence, ou changements.
- Plantations se feront en octobre.
- En fin de semaine, une fiche A5 avec **emploi du temps** sera distribuée aux élèves, avec en verso la **fiche élève**. La fiche sera de la **couleu**r de son régime (vert, orange, rouge).
- Casier: Madame Bonpain (CPE), va envoyer un fichier excel à chaque professeur principal avec les
 casiers attribués par classe. Les élèves seront en binôme par casier. Les binômes seront faits par
 les enfants dans la limite du raisonnable. L'accès aux casiers se fera aux récréations et pendant la
 cantine, pas durant les interclasses
- **Cantine** : ordre de passage par classe affiché, normalement un AED fait la régulation mais encore quelques difficultés.

Présentation par Catherine DELLA-LIBERA et Hélène PAIN

La première prise de contact avec la principale a eu lieu en juillet.

1. Présentation de la FCPE

La FCPE est une association pour représenter les parents au sein des instances du collège, auprès des équipes encadrantes et enseignantes, mais aussi des instances locales : Rectorat, Conseil Départemental, Mairie ...

En cas de problème, nous contacter par mail afin que nous puissions vous soutenir dans vos démarches.

2. Présentation des différentes commissions :

Le Conseil d'Administration (CA)

1^{er} CA le mardi 8 novembre à 18h

Entre 4 et 6 CA/an, c'est la principale qui convoque les CA, 6 parents délégués élus au CA sont présents.

- Les différents types de commissions issues du CA
- Commission permanente
- Conseils de discipline
- o Commission éducative

Conseil local FCPE Collège Guilhermy



- CHSCT (Commission Hygiène et Sécurité, Conditions de Travail)
- o Commission restauration scolaire
- CESC (Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté)
- o CVC

La fréquence de ces commissions va dépendre de la vie du collège. Elles sont demandées par l'institution ou par les parents délégués.

La Commission Permanente (CP)

Environ 3 par an. Prépare notamment les CA, 3 parents élus au CA.

• Le Conseil de Discipline (CD)

Environ 3 par an et en cas de besoin. 2 ou 3 parents élus au CA.

Le Conseil de Classe (CC)

Cette année, pour les 6^e, il se réunira 3 fois dans l'année et 2 fois pour les 5^e et 4^e et chaque fois que le chef d'établissement le juge utile.

Le conseil de classe dresse un bilan périodique de chacun des élèves de la classe. Il examine les questions pédagogiques intéressant la vie de la classe, notamment les modalités d'organisation du travail personnel des élèves et le suivi des acquis. Composé des enseignants de la classe et des délégués des élèves, dirigé par le chef d'établissement ou son représentant.

Le conseil de classe est composé :

- o du principal (ou de son représentant), président,
- o des professeurs de la classe,
- o des 2 délégués des élèves,
- o des 2 délégués de parents d'élèves,
- o du conseiller principal d'éducation (CPE),
- o du conseiller d'orientation-psychologue,
- o et, quand c'est utile pour le cas personnel d'un élève, du médecin scolaire, de l'assistant social ou de l'infirmier.

La Commission Educative (CE)

La commission éducative a un rôle de régulation, de conciliation et de médiation. Avant une procédure disciplinaire. 2 ou 3 parents élus au CA

La Commission Hygiène et Sécurité (CHS)

Promouvoir la formation à la sécurité pour les élèves et les personnels, de contribuer à l'amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité dans l'établissement, de rendre des avis et faire des



propositions. 2 ou 3 parents élus au CA. D'autres parents peuvent s'y associer mais sans voix délibérative

• Le Conseil de Vie Collégienne (CVC)

Le CVC est une instance d'échanges et de dialogue entre élèves et entre les élèves et les membres de la communauté éducative. Il est un lieu d'expression pour les élèves. La présence de parents élus au CA.

Le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC)

Commission facultative, à voir avec la principale ce qui sera mis en place.

Commission restauration scolaire

Permet de rencontrer la diététicienne, le chef cuisinier, Permet une discussion sur la qualité/quantité des repas ou tous autres problèmes liés à ce temps repas.

Commission fond social

3. Adhésions

- L'adhésion à l'année est de 15 euros dont 3.20 euros pour le conseil local, 1 adhésion pour 1 parents mais pour plusieurs enfants. Adhésion déductible des impôts.
- Pour participer au CA, il faut être adhérent et élus.
- Pour participer aux **conseils de classe**, il faut être **adhérent** et se faire connaître auprès du bureau
- Le fait d'être adhérents FCPE permet de bénéficier de formations gratuites pour approfondir nos connaissances
- Accès également au réseau de la FCPE31 avec des réunions de discussion avec les représentants des autres établissements de la région, partage de bonnes pratiques, vue d'ensemble...

4. Choix de section

Choix de monter une section locale plutôt qu'une association pour cette 1^{re} année de fonctionnement car plus simple :

- Pas de statut association, donc pas de possibilité d'organiser des vides greniers, bals ...
- Besoin uniquement de 3 personnes référentes (le bureau)
- Trésorerie rattachée à la FCPE 31
- Gestion administrative simplifiée
- Responsabilité administrative et financière assumée par la FCPE 31

5. <u>Election du bureau</u>

Pour cette toute nouvelle section, il faut: Un(e) président(e)/ Un(e) secrétaire / Un(e) trésorier(e)



Il a été proposé :

Présidente : Catherine DELLA-LIBERA

Secrétaire : Vassilia VIGNERONTrésorière : Laurence AUGER

Hors bureau, responsable communication: Caroline ANCEL DODEMENT

6. Liste candidats CA

Les candidats seront élus lors de la prochaine élection de parents d'élèves le 7 octobre 2022.

Voici la liste :

- o Catherine DELLA-LIBERA
- Vassilia VIGNERON
- Laurence AUGER
- Hélène PAIN
- Amel FAYACHE
- Matthieu VEROVE
- Aurore CONSTANT
- Martine LACOSTE SERIS
- Sophie GIRARD
- o Joëlle LITIQUE
- Stéphanie BLADANET
- Béatrice BLANC

Liste des commissions

Suite à la création de la liste du CA, nous finaliserons les listes des candidats pour les différentes commissions ultérieurement.

7. Agenda

- Mise sous pli le mercredi 28 septembre à 9h au collège (besoin de petites mains!)
- Elections des délégués de parents le 7 octobre par correspondance avec dépouillement à 17h au collège (besoin de petites mains !)
- 1^{er} CA le 8 nov
- 1^{er} Conseil local, date à définir en fonction des premiers conseils de classe (courant nov pour préparer les conseils de classes)
- En tout il faut compter : entre 2 et 3 conseils de classe/an, environ 4 à 6 CA/an et environ 10 commissions/an

8. Les projets pour cette année et profession de foi

- Communiquer entre parents et collège :
 - · blog en cours,



groupe facebook :



- adresse email : parents.college-guilhermy@etik.com
- Projet de référent par niveau : afin de permettre un lien entre les classes de même niveau et d'identifier les classes en difficulté
 - Référent 6^e : Sophie GIRARD (6eG) + Anaïs DJOUDER (6eG)
 - Référent 5^e: Aurore CONSTANT (5eA)+ Fleur COUVREUX (5eA)
 - Référent 4^e: Matthieu VEROVE (4eC) + Vassilia VIGNERON (4eC)
 Ces référents proposeront un CR de tous les conseils de classes et restitueront ce CR lors des conseils locaux.
- Pour être au plus près des parents, nous proposons aux délégués de gérer leur classe
- Veiller à ce que le collège bénéficie de moyens pour le foyer, CDI, matériel de sport
- Proposer des projets de co-éducation à porter auprès du collège tels que la journée « Allonsy à Vélo » (présentation du projet par Fleur COUVREUR), des journées de sensibilisation sur différents thèmes (le handicap, les écrans, ...).
- Mener des actions auprès de l'académie et du rectorat pour le remplacement des professeurs absents par exemple
- Suite à la nouvelle carte scolaire, demander une restitution courant décembre auprès du CD (Conseil Départemental)
- Suivi de l'éclairage des routes

9. Questions

Si vous avez des contacts dans la région pour proposer des sorties ou des activités sportives (Ecole de voile pourrait être dispo sur La Ramée, le golf...), ne pas hésiter à nous contacter.

FIN DE L'AG à 20h10 après un pot convivial, partagé avec l'assemblée

Signé par

1400